

Québec, le 17 août 2023

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/23-186

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, visant à obtenir le ou les documents suivants :

- Liste des cégeps par ordre du plus grand nombre d'étudiants ou d'employés au plus petit nombre

Vous trouverez ci-annexé le document pouvant répondre à votre demande. Nous vous soulignons que les données pour l'automne 2022 sont provisoires.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Ingrid Barakatt
IB/JC/cd

p. j. 2

Tableau. Répartition des effectifs étudiants inscrits dans le réseau collégial public (cégeps), déclinaison en ordre décroissant des organismes responsables, au trimestre d'automne 2022p

Organisme responsable	2022-2023p
Collège Dawson (933000)	9 886
Cégep Montmorency (930000)	8 816
Cégep d'Ahuntsic (913000)	8 548
Cégep Édouard Montpetit (909000)	7 864
Cégep de Sainte-Foy (903000)	7 822
Vanier College (934000)	7 454
Cégep de Maisonneuve (916000)	7 453
Cégep John Abbott (935000)	7 342
Cégep François-Xavier Garneau (926000)	6 713
Cégep du Vieux Montréal (917000)	6 511
Cégep de Sherbrooke (904000)	6 288
Cégep Lionel Groulx (911000)	6 218
Cégep de Rosemont (915000)	5 639
Cégep Marie-Victorin (938000)	5 355
Cégep de l'Outaouais (919000)	5 224
Cégep de St-Hyacinthe (907003)	5 148
Cégep de Saint-Jérôme (928000)	4 982
Cégep Limoilou (902000)	4 805
Cégep de Bois-de-Boulogne (914000)	4 376
Cégep de Saint-Laurent (912000)	4 198
Cégep de Trois-Rivières (905000)	4 115
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (908000)	3 609
Cégep Champlain à Saint-Lambert (936003)	3 564
Cégep André-Laurendeau (929000)	3 504
Cégep de Jonquière (932003)	3 328
Cégep de Drummondville (907001)	2 884
Cégep de Lévis (921000)	2 844
Cégep de Rimouski (901000)	2 731
Cégep Beauce-Appalaches (937000)	2 570
Cégep de Valleyfield (918000)	2 526
Cégep de Granby (904001)	2 399
Cégep régional de Lanaudière à Joliette (910000)	2 360
Cégep de Chicoutimi (932002)	2 297
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (920000)	2 199
Cégep de Victoriaville (925000)	2 162
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne (940002)	1 900
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption (940001)	1 888
Cégep Gérald-Godin (939000)	1 686
Cégep de Sorel-Tracy (907002)	1 373
Collège Héritage (919001)	1 328
Cégep de La Pocatière (923000)	1 314
Collège d'Alma (932001)	1 286
Cégep de la Gaspésie et des Îles (900000)	1 283
Cégep de St-Félicien (932004)	1 283
Cégep de Rivière-du-Loup (922000)	1 278
Cégep de Thetford (924000)	1 269
Cégep de Shawinigan (906000)	1 253
Cégep Champlain à Lennoxville (936001)	1 234
Cégep Champlain-Saint-Lawrence (936002)	1 013
Cégep de Matane (927000)	991
Cégep de Baie-Comeau (931001)	949
Cégep de Sept-Îles (931002)	720
Total : Cégeps	195 782

Source : MES, DGPS, DSIG, portail informationnel, système SOCRATE, données au 2023-02-18.
P: les données de l'automne 2022 sont provisoires.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) Motifs :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).